

se trouveront exactement dans les mêmes conditions.

Les différentes lignes de flottaison d'un solide se distinguent les unes des autres par le degré de stabilité de l'équilibre qui s'établit sous chacune d'elles. Cet équilibre peut être complètement stable, complètement instable, ou stable seulement pour des déplacements ou sous moins limites.

FLOTTANT, ANTE adj. (flo-tan, an-te — rad. flotter). Qui flotte, qui surnage : *Des planches flottantes. La mer est habitée par des hommes; la terre lui envoie, dans des villes flottantes, comme des colonies de peuples errants, qui, sans autre repart que d'un bois flotté, osent se commettre à la fureur des tempêtes.* (Boss.)

Par ext. Livre, dénoué, retombant à flot; ample et ondoyant : *Un paquebot flottant. Des cheveux flottants. Des coursières à la flottante crinière. Un drapeau flottant. Une robe flottante. Des plis flottants. Les lianes, les robes et des draperies flottantes, formaient de grandes courines de verdure.* (B. de St-P.)

Fig. Irrésolu, indécis entre plusieurs projets, plusieurs pensées; inconstant, variable : *Nous voguons sur un milieu instable, toujours incertain, et des draperies, poussés d'un bout vers l'autre.* (Pasc.)

Son cour, toujours flottant entre mille embarras. Ne sait ni ce qu'il veut ni ce qu'il ne veut pas.

BOILEAU.
L'esprit humain flottant s'abaisse et se relève. Comme au rouleau des mers le matelot.

LAMARTINE.

— Blas. Se dit des navires qui semblent flotter sur les ondes : *La ville de Paris. De queues, au navire équipé d'argent, flottant et voguant sur une mer du même; au chef de France.* (L. de St-Denis). « Les navires, quand la mer qui le supporte est d'un autre émail : *Massillon. D'azur, à un alicyon d'or flottant sur une mer d'argent.* (L. de St-Denis). « Les quelques auteurs, des oiseaux aquatiques et des poissons; mais on doit dire NAGANT dans ce cas.

— Géogr. *Iles flottantes*, lies généralement formées de végétaux entrelacés et d'une légère couche de terre, et qui se maintiennent à la surface de l'eau.

— Mar. *Batterie flottante*, bâtiment à fond plat, sans mâts, muni d'une très-petite machine, blindé sur toute sa surface, portant une forte artillerie, spécialement affecté à la défense des côtes. *Ancres flottantes*, Appareil composé de deux fortinettes de fer croisées soutenant une garniture en toile goudronnée, qu'on jette à l'eau pour tenir un navire debout au vent par un gros temps, ou pour se débarrasser quand on ne veut ou ne peut mouiller une ancre à jet.

— Pêche. *Pêches à cordes flottantes* ou à filets flottants, faire flotter les cordes, les filets au moyen de morceaux de liège. *Ligne flottante*, ligne qui reste au-dessus de l'eau, par opposition à la ligne de fond, qui va au fond de l'eau.

— Fin. *Dette flottante*, portion de la dette publique qui n'est pas consolidée, c'est-à-dire définie en rentes fixes qui en déterminent exactement la valeur.

— Ornith. Se dit des plumes des oiseaux, quand elles sont composées de barbes longues et flexibles, comme chez les autruches.

— Infus. Epithète donnée à certains infusoires.

— Bot. Se dit des plantes fixes au fond de l'eau par leurs racines, mais dont les tiges, les rameaux et les feuilles flottent en suivant le cours de l'eau; tels sont les potamoins.

— Infus. *Equilibre des corps flottants ou plongés*. V. **EQUILIBRE** et **HYDROSTATIQUE**.

FLOTTE s. f. (flo-te — M. Litté préteud que *flotte*, dans les vieux français, ainsi que les mots congénères des langues romanes, signifie multitude, et vient, par changement de genre, du latin *fluctus*, flot, pris métaphoriquement pour abondance. On aurait dit *flotte de nef* pour désigner une réunion de vaisseaux, de la même façon que l'on disait *flotte de gens*. Mais cette étymologie n'est point vraisemblable, en présence de celle qui avait déjà indiquée le moine Glaber. Celui-ci nous apprend que ce mot appartenait à l'ancien langage des Normands, c'est-à-dire à l'idiome germanique septentrional : *Clam egrediens ad prædicandum Normannorum gentem, illis tantummodo primitiæ dicitur, qui adnæ raptis seruitutes, victum ceteris ministrabant, tunc etiam illi committitur flottam accipiant*. Glaber parle des détachements qui allaient piller le pays pour fournir des subsistances à la flotte normande qui ravageait les côtes. Et, en effet, on trouve dans les langues germaniques un mot analogue : *anglo-saxon flota, fliet*, vaisseau ; *flote, matelot*; ancien allemand *flotar*, *raider* ; *flot, barque, sautoir* ; *flava floti, floteu*. Comparez : le sanscrit *plava*, *plavaka*, bateau, radeau ; le grec *plon*, bateau ; le lithuanien *plauksmas, plauzmas*, radeau ; le russe *plouca, canot*; l'illyrien *plaw*, vaisseau ; *plawca*, bateau). Réunion de navires naviguant ensemble dans un même but : *La flotte de Xerxès*. Une flotte marchande. *C'est des Anglais que les autres nations ont pris l'usage de partager leurs flottes en avant-garde, arrière-garde*

et corps de bataille. (Voyez Les *FLOTTES* guerrières sous *l'ancien régime* que sont les *forteresses et les remparts pour les citadels des villes*. (Raynal.) La jeunesse est une chose charnante; elle part au commencement de la vie couronnée de fleurs, comme la lotte obtienne pour aller couvrir la Sicile (Celle, t. 2). Ensembles des forces navales d'un Etat : *Le capitaine Galley était un des meilleurs officiers de la flotte*. B. ouë ou barrique qui soutient un câble pour l'empêcher de porter sur le fond.

— Pêche. Morceau de liège ou autre corps léger que l'on ajuste à une ligne ou à un filet, pour en maintenir une partie à fleur d'eau. Il est garnie de liège ou d'autres corps légers que l'on adapte autour de certains filets.

— Techn. Echeveau de soie faisant partie d'une poutine. 1. Rondelle de fer batta qui l'ou place entre l'épaulement de l'essieu et la roue, et sur laquelle s'exerce le frottement.

2. Cerve d'où l'on tire la bière pour la mettre en tonneau.

— Epithètes. Riche, puissante, nombreuse, innombrable, orgueilleuse, superbe, impérieuse, hardie, audacieuse, magnifique, menaçante, redoutable, victorieuse, triomphante, invincible, vaincue, dispersée, épuisée, labile, détruite, anéantie, errante, vagabonde.

— Encycl. Les flottes des anciens, dans le dénombrement qu'en font les historiens de l'antiquité, sont toujours énoncées en nombres tels que, si l'on perd de vue ce qu'étaient les vaisseaux de cette époque, elles nous semblent constituer ces forces ou flottes très-supérieures à celles des peuples modernes, ce qui constituerait un grand erreur.

La première flotte considérable dont il est parlé dans l'histoire se composait de 3,000 navires. C'est celle de Sémiramis; mais on nous dit que cette princesse la faisait porter en bottes, ou désestimaient, dans des chameaux. Les vaisseaux des Grecs et des Romains n'occupaient pas des dimensions beaucoup plus considérables. Quand Darius eut défait la flotte des Carthaginois, il entra dans Rome sur un char de triomphe qui précédait des galères ou navires qu'il avait pris sur l'ennemi. On peut juger par là quelle en devait être la force, il y a plus : la fragilité de ces bâtiments était telle, qu'on n'osait les mettre en mer que dans la belle saison. A la fin de l'éta, on les traînait à terre et on les enfermait jusqu'au printemps.

En France, le mot *flotte* servait autrefois à désigner une réunion plus ou moins considérable de bâtiments de guerre ou de navires marchands, faisant même route, ayant même destination. A mesure que les langues s'enrichissent, la signification des termes se restreint, et *flotte*, auparavant synonyme de convoi, de division, d'escadre, de flotte, n'a guère aujourd'hui que deux acceptations. On donne ce nom, dans le langage usuel, à l'ensemble des forces maritimes d'une puissance, et, en tactique, à une armée navale complète, organisée d'après des règles fixes. La flotte française comprend les armements, la réserve et les bâtiments entièrement désarmés. Les armements varient chaque année selon les besoins, selon les expéditions. Depuis une dizaine d'années, ce nombre varie entre 250 et 300 bâtiments montés par 45,000 ou 50,000 matelots. Les chiffres sont compris la flotte d'évolution, les divisions qui occupent nos stations navales disséminées sur le globe entier, et les bâtiments de charge qui approvisionnement continuellement nos comptoirs, nos colonies et nos expéditions. La réserve se compose de trois catégories comprenant ensemble de 60 à 80 bâtiments de tous rangs. Ceux de la première doivent être prêts à prendre la mer en vingt-quatre heures; ils ont leur grément, leurs machines et la majeure partie de leurs équipages et de leurs approvisionnements. Ceux de la deuxième catégorie sont désarmés en partie seulement et peuvent prendre la mer en quelques jours. Leur équipage se compose d'un état-major incomplet, d'une maistrance et de quelques matelots; en tout 50 ou 60 hommes qui doivent tenir en bon état de conservation tout ce qui se trouve à bord. Le grément de ces navires est démonté, marqué et placé séparément dans un magasin spécial; de cette manière, quelques jours à peine après en avoir reçu l'ordre, ils peuvent être armés. Les bâtiments de la troisième catégorie n'ont que quelques hommes, une dizaine tout au plus, chargés de l'entretien de tout ce qu'ils renferment. Outre ces navires, la réserve contient le bâtiment central, vaisseau incapable de prendre à large, à bord duquel on entretient environ 1,200 ouvriers de tous les métiers qui se rattachent à la marine. Ces hommes, que l'on a toujours ainsi sous la main pour tous les besoins, sont employés dans le port aux travaux de radoub. Tous les bâtiments qui reviennent de campagne, avant d'être complètement désarmés et envoyés dans la garde, sont visités par les ingénieurs, et réparés sur-le-champ par les ouvriers du bâtiment central. Les bâtiments complètement désarmés sont placés dans un endroit spécial appelé la *garde*, après qu'on a pris toutes les précautions nécessaires pour les préserver de l'action du temps. Quelques-uns sont munis d'une batterie; ceux qui n'en ont pas ont leurs panneaux recouverts par des capots qui empêchent l'eau de pénétrer dans l'intérieur. Quand fut resolu

le problème de l'application de la vapeur aux grands bâtiments de ligne, tous les Etats comprit la nécessité de transformer leur flotte aussi vite que possible. La France comptait à cette époque 400 ou 500 navires de différentes grandeurs. On comprend aisément qu'un travail aussi considérable, et dans lequel remplacer tous ces bâtiments exigeait un certain temps et surtout beaucoup d'argent. La durée de cette œuvre, commencée en 1857, fut fixée à quinze ans, et il fut alloué un crédit supplémentaire annuel de 10 à 15 millions. Mais, avant l'expiration de ce délai, de nouvelles et profondes modifications ont été apportées dans l'art des constructions navales. Des perfectionnements que l'expérience a fait prévaloir ont imposé de nouveaux sacrifices; les types reconnus excellents, il y a dix ans à peine, se sont trouvés inférieurs. Bien certainement la science n'a pas dit son dernier mot, et il nous semble inévitable de ne pas hâter de construire ainsi sur les modèles les plus récents. A mesure que les instruments de balistique acquièrent plus d'énergie, la force de résistance des murailles des bâtiments de guerre doit être augmentée, pour les mettre en état de soutenir la lutte contre de redoutables engins; or, la puissance de l'artillerie semble illimitée. Déjà, depuis la construction du premier bâtiment blindé, la *Gloire*, on a sans cesse modifié le cuirassé, dans une mesure qui n'est pas deux navires identiques. Le prix de revient de ces nouvelles machines de guerre est excessif et hors de toute proportion avec celui de cette époque. Les 34 canons de la *Gloire* coûtent chacune 176,000 francs, soit 6 millions pour la frégate. Le prix de ces types plus nouveaux est encore plus élevé : l'*Achilles*, frégate anglaise de 26 canons, a coûté 4 millions et demi. En présence de ces chiffres trop éloquent, on est forcé de souhaiter qu'on invente au plus vite quelque chose de destruction qui rende inutiles les carapaces ou dessestimaient, mieux conditionnés, quelque torpille blindée de fer, dans laquelle il n'y ait pas de défense possible. Les gouvernements seront bien alors forcés de renoncer à l'entretien de ces flottes ruineuses, qui absorbent d'une manière absolument improductive une grande partie des deniers publics.

Une flotte, en tactique navale, peut être assimilée à une division de l'armée de terre, comprise d'un corps de combat et d'un corps de soutien. En présence de ces chiffres trop éloquent, on est forcé de souhaiter qu'on invente au plus vite quelque chose de destruction qui rende inutiles les carapaces ou dessestimaient, mieux conditionnés, quelque torpille blindée de fer, dans laquelle il n'y ait pas de défense possible. Les gouvernements seront bien alors forcés de renoncer à l'entretien de ces flottes ruineuses, qui absorbent d'une manière absolument improductive une grande partie des deniers publics.

— **FLOTTE** (Paul-Louis-François-René de), officier de marine et amiral de la flotte de Solano (Calabre) en 1860. Une note écrite de sa main, à la date du 10 novembre 1845, et insérée dans *l'Amateur d'antiquités* du 15 janvier 1865, note dans laquelle il demande l'autorisation de continuer des essais sur l'application des machines à vapeur aux navires de guerre, nous offre quelques renseignements intéressants pour sa biographie. Paul de Flotte était d'une ancienne famille bretonne qui avait fourni à la marine un grand nombre d'officiers distingués. Petit-fils, par sa mère, de l'amiral Boulainvilliers, il entra à l'âge de quinze ans au vaisseau-école, après avoir fait des études brillantes à l'école de Fleche et à Vendôme, fut admis comme second à l'École de marine, et, après une campagne aux Antilles, il fut embarqué sur la *Vénus*, qui fut, sous Dupetit-Thouars, un voyage de circumnavigation. A Tati, il eut l'honneur d'être demandé par Dumont-d'Urville et navigua sous les ordres de cet illustre marin jusqu'à la fin de 1840. A vingt-neuf ans, il avait fait déjà deux fois le tour du monde. Pendant ces deux campagnes, il occupa activement l'hydrographie et dressa, pour la marine, un grand nombre de cartes, de plans de côtes et de sondages, etc.

Après quelques mois de congé, il fit partie de nouvelles expéditions, fut chargé de plusieurs missions dans l'Amérique du Sud, s'occupa ensuite de l'étude des machines à vapeur, et fut nommé capitaine de vaisseau. Le plus brillant avenir s'ouvrait donc devant lui, et il était considéré comme l'un des officiers les plus distingués de notre marine. Depuis longtemps déjà, il avait été conduit à l'expédition des méditations de son lieutenant, et il était considéré comme l'un des officiers les plus distingués de notre marine.

Depuis longtemps déjà, il avait été conduit à l'expédition des méditations de son lieutenant, et il était considéré comme l'un des officiers les plus distingués de notre marine.

Depuis longtemps déjà, il avait été conduit à l'expédition des méditations de son lieutenant, et il était considéré comme l'un des officiers les plus distingués de notre marine.

FLORTE (La), bourg et comm. de France (Charente-inférieure), dans l'île de Ré, cant. de Saint-Martin-de-Ré, arond. et à 19 kilom. N.-O. de La Rochelle; pop. aggl., 2,277 hab. — pop. tot., 2,450 hab. Commerce de sel et de vins. Vice-consulat anglais. Petit port de mer pour le cabotage, pouvant recevoir des navires de 120 tonneaux, défendu par le fort Laprède et la redoute des Portes. Belle église paroissiale et ruines de l'abbaye des Châteillers.

FLOTTE (Pierre), légiste français, chancelier de Philippe le Bel, célèbre par le rôle qu'il joua dans la lutte de ce prince contre le papauté. Fils d'un obscur gentilhomme d'Auvergne, nourri à cette école de légistes qui, depuis longtemps déjà, tendait à la destruction de la féodalité, il fut envoyé à Rome, (1297) pour obtenir la canonisation de saint Louis, fut nommé chancelier de France, révéla l'acte d'accusation contre le légat évêque de Pamiers, et fut chargé de porter à Boniface VIII la réponse péremptoire que l'on a toujours eue en ce genre. Il fut nommé chancelier de France, révéla l'acte d'accusation contre le légat évêque de Pamiers, et fut chargé de porter à Boniface VIII la réponse péremptoire que l'on a toujours eue en ce genre.

Le plus brillant avenir s'ouvrait donc devant lui, et il était considéré comme l'un des officiers les plus distingués de notre marine.

FLORTE (Etienne-Gaston, baron de), littérateur français, né à Saint-Jean-du-Desert, près de Marseille, en 1805. Il est néveu de l'auteur des *Voyages d'Antoine Lantier*, sur lequel il fit sa première éducation. M. de Flotte se livra de bonne heure à la culture des lettres, se fit connaître comme un défenseur fervent des idées catholiques et légitimistes, et entra en relations d'amitié avec les postes les plus remarquables qu'il produisit en ce temps Marseille; nous voulons parler de Bachelier, de Méry et d'Aulaire, dont il partageait, sinon les opinions politiques, du moins les goûts littéraires. Indépendamment d'un grand nombre de pièces de vers et d'articles, publiés dans le *Souvenir*, la *Mode*, la *Gazette du Matin*, la *Nouvelle Revue de Paris*, etc., M. de Flotte a fait paraître deux ouvrages en vers et en prose, inférieurs à ceux de ses compatriotes dont nous venons de citer les noms, mais qui, néanmoins, ne sont pas dépourvus de son mérite. Nous en citons deux de son recueil, *Dante exilé*, poème, suivi de *Souvenirs*, poésies (Marseille, 1833, in-8°); *Essai sur l'état de la littérature à Marseille pendant le xviii^e siècle jusqu'à nos jours* (1838, in-8°), *Œuvres complètes*, poésies religieuses, suivi de *Souvenirs*, poésies (1841, in-12); la *Vierge* poème (Paris, 1845); les *Deux Parisiennes* (1850, in-18), livre dans lequel il s'est attaché à relever de nombreuses erreurs trouvées dans les journaux de Paris *Souvenirs, études et mélanges*, précédés de la correspondance de Jean Rebutol (1855, in-18), etc.

FLORTE (Paul-Louis-François-René de), officier de marine et amiral de la flotte de Solano (Calabre) en 1860. Une note écrite de sa main, à la date du 10 novembre 1845, et insérée dans *l'Amateur d'antiquités* du 15 janvier 1865, note dans laquelle il demande l'autorisation de continuer des essais sur l'application des machines à vapeur aux navires de guerre, nous offre quelques renseignements intéressants pour sa biographie. Paul de Flotte était d'une ancienne famille bretonne qui avait fourni à la marine un grand nombre d'officiers distingués. Petit-fils, par sa mère, de l'amiral Boulainvilliers, il entra à l'âge de quinze ans au vaisseau-école, après avoir fait des études brillantes à l'école de Fleche et à Vendôme, fut admis comme second à l'École de marine, et, après une campagne aux Antilles, il fut embarqué sur la *Vénus*, qui fut, sous Dupetit-Thouars, un voyage de circumnavigation. A Tati, il eut l'honneur d'être demandé par Dumont-d'Urville et navigua sous les ordres de cet illustre marin jusqu'à la fin de 1840. A vingt-neuf ans, il avait fait déjà deux fois le tour du monde. Pendant ces deux campagnes, il occupa activement l'hydrographie et dressa, pour la marine, un grand nombre de cartes, de plans de côtes et de sondages, etc.

Après quelques mois de congé, il fit partie de nouvelles expéditions, fut chargé de plusieurs missions dans l'Amérique du Sud, s'occupa ensuite de l'étude des machines à vapeur, et fut nommé capitaine de vaisseau. Le plus brillant avenir s'ouvrait donc devant lui, et il était considéré comme l'un des officiers les plus distingués de notre marine.

Depuis longtemps déjà, il avait été conduit à l'expédition des méditations de son lieutenant, et il était considéré comme l'un des officiers les plus distingués de notre marine.

Depuis longtemps déjà, il avait été conduit à l'expédition des méditations de son lieutenant, et il était considéré comme l'un des officiers les plus distingués de notre marine.

Depuis longtemps déjà, il avait été conduit à l'expédition des méditations de son lieutenant, et il était considéré comme l'un des officiers les plus distingués de notre marine.

Depuis longtemps déjà, il avait été conduit à l'expédition des méditations de son lieutenant, et il était considéré comme l'un des officiers les plus distingués de notre marine.

Depuis longtemps déjà, il avait été conduit à l'expédition des méditations de son lieutenant, et il était considéré comme l'un des officiers les plus distingués de notre marine.

Depuis longtemps déjà, il avait été conduit à l'expédition des méditations de son lieutenant, et il était considéré comme l'un des officiers les plus distingués de notre marine.

Depuis longtemps déjà, il avait été conduit à l'expédition des méditations de son lieutenant, et il était considéré comme l'un des officiers les plus distingués de notre marine.

le renvoyer à Belle-Isle, en violant ainsi une deuxième fois la légalité.

Peu de temps après son retour, il fut nommé par les députés de Paris représentant du peuple élu l'Assemblée législative. Cette élection fut grand bruit; elle était une protestation contre la transportation; les meneurs de la réaction affectèrent d'y voir une menace de guerre sociale. Cependant, il était à l'avertissement du monde qui a avec *Voltaire ses ouvrages immortels* (Montpellier, 1816); *Monsieur l'abbé de Lamoignon réfuté par un liquide et d'un litre* (Paris, 1824, 1825, in-8°); *Exposition de la doctrine de Benoit XIV sur le prêt, sur l'usure*, etc. (Montpellier, 1828); *Précis analytique des leçons de philosophie faites pendant l'année 1848* (1848, in-8°); *Etudes sur Pascal* (1848, in-8°); *Étude sur Daniel Huet* (1857), etc.

FLOTTE (Pierre de SAINT-BERNARD DES), prédateur français. V. DES **FLOTTE**.

FLOTTEUR s. m. (flo-teur — rad. flotter). Comm. Ouvrier qui travaille au flottage, soit en construisant, soit en dirigeant les trains de bois sur le canal.

— Hydraul. Corps léger que l'on fait flotter sur un cours d'eau, lorsqu'on veut en mesurer la vitesse. L'appareil formé d'une boucle creusée qui flotte sur un liquide, et d'un fil fixé à un robinet, le tout disposé de façon que le robinet s'ouvre lorsque la boucle s'éleve avec le niveau du liquide, ce qui établit un niveau constant.

— Méc. *Flotteur d'alarme*. Flotteur hydraulique adapté à une chaudière à vapeur, et servant à donner un signal d'alarme quand le niveau de l'eau s'y est abaissé d'une façon dangereuse.

— Encycl. Hydraul. Les flottes servent à déterminer la vitesse à l'aide d'un cours d'eau, ses appareils, en bois de chêne ou en fer, disposés ou lestés de manière à ne pas dépasser sensiblement la surface du fluide, sont jetés dans l'endroit où le courant est le plus rapide et dans une partie aussi régulière que possible. En observant le temps employé à parcourir une longueur déterminée, on obtient la vitesse à la surface du cours d'eau. Si l'est le temps total en secondes, et si la longueur, la vitesse moyenne du flot qui s'y est transporté est

$V = \frac{nd}{t}$

— Fam. *Visage de bois flotté*, Visage de malade incurable.

— Techn. *Traverse flottée*, Traverse déguisée derrière les panneaux, le *Panneau flotté*, Panneau posé à plat.

FLOTTEMENT s. m. (flo-te-man — rad. flotter). Art milit. Mouvement d'ondulation que fait en marchant le front d'une colonne, et qui dérange le marche de toute la troupe.

FLOTTER v. m. (flo-té — rad. flot). Surnager, être porté sur un liquide : *Des bois qui flottent sur les eaux*. Le bois à brûler qui arrive par la Seine flotte depuis le lieu d'exploitation jusqu'à Paris. Les semences de charbon flottent sur les eaux. *Des idées, parce qu'elles n'en avaient pas besoin pour flotter.* (B. de St-P.)

— Par ext. S'agiter en ondulant; voltiger au gré du vent : *Les feuilles flottaient sur les eaux*. *Des paillettes qui flottaient dans les airs*. Ne parlez point de vue, au fort de la tempête, Ce panache éblouissant qui flotte sur ma tête.

— Fig. Avoir une nature, une forme indéfinissable; apparaître vaguement : *Il y a des instants où la pensée flotte comme nuage dans mille idées confuses.* (V. Hugo.) *L'humanité tend sans cesse à réaliser un idéal qui flotte devant ses regards.* (E. Scherer.)

— Par ext. S'agiter en ondulant; voltiger au gré du vent : *Les feuilles flottaient sur les eaux*. *Des paillettes qui flottaient dans les airs*. Ne parlez point de vue, au fort de la tempête, Ce panache éblouissant qui flotte sur ma tête.

— Fig. Avoir une nature, une forme indéfinissable; apparaître vaguement : *Il y a des instants où la pensée flotte comme nuage dans mille idées confuses.* (V. Hugo.) *L'humanité tend sans cesse à réaliser un idéal qui flotte devant ses regards.* (E. Scherer.)

— Par ext. S'agiter en ondulant; voltiger au gré du vent : *Les feuilles flottaient sur les eaux*. *Des paillettes qui flottaient dans les airs*. Ne parlez point de vue, au fort de la tempête, Ce panache éblouissant qui flotte sur ma tête.

— Fig. Avoir une nature, une forme indéfinissable; apparaître vaguement : *Il y a des instants où la pensée flotte comme nuage dans mille idées confuses.* (V. Hugo.) *L'humanité tend sans cesse à réaliser un idéal qui flotte devant ses regards.* (E. Scherer.)

— Par ext. S'agiter en ondulant; voltiger au gré du vent : *Les feuilles flottaient sur les eaux*. *Des paillettes qui flottaient dans les airs*. Ne parlez point de vue, au fort de la tempête, Ce panache éblouissant qui flotte sur ma tête.

Le plus brillant avenir s'ouvrait donc devant lui, et il était considéré comme l'un des officiers les plus distingués de notre marine.

Depuis longtemps déjà, il avait été conduit à l'expédition des méditations de son lieutenant, et il était considéré comme l'un des officiers les plus distingués de notre marine.

Depuis longtemps déjà, il avait été conduit à l'expédition des méditations de son lieutenant, et il était considéré comme l'un des officiers les plus distingués de notre marine.

Depuis longtemps déjà, il avait été conduit à l'expédition des méditations de son lieutenant, et il était considéré comme l'un des officiers les plus distingués de notre marine.

Depuis longtemps déjà, il avait été conduit à l'expédition des méditations de son lieutenant, et il était considéré comme l'un des officiers les plus distingués de notre marine.

Depuis longtemps déjà, il avait été conduit à l'expédition des méditations de son lieutenant, et il était considéré comme l'un des officiers les plus distingués de notre marine.

Depuis longtemps déjà, il avait été conduit à l'expédition des méditations de son lieutenant, et il était considéré comme l'un des officiers les plus distingués de notre marine.

Depuis longtemps déjà, il avait été conduit à l'expédition des méditations de son lieutenant, et il était considéré comme l'un des officiers les plus distingués de notre marine.

Depuis longtemps déjà, il avait été conduit à l'expédition des méditations de son lieutenant, et il était considéré comme l'un des officiers les plus distingués de notre marine.

Depuis longtemps déjà, il avait été conduit à l'expédition des méditations de son lieutenant, et il était considéré comme l'un des officiers les plus distingués de notre marine.

cherché à descendre en armes sur le sol de la période albion. » Depuis Guillaume le Conquérant, combien de fois avons-nous revu belle aventure, sans jamais réussir ! Le duc normand avait réuni, pour son expédition, une flotte de 200 navires, c'est-à-dire, en 1788. Il fit son droit à Kensington, puis embrassa la carrière de la magistrature et remplit successivement les fonctions d'auditeur, d'assesseur et de conseiller de régence à la magistrature pour l'administration. Président de la régence de Mariewerder de 1825 à 1830, de la province de Posen de 1830 à 1841, de la province de Saxe de 1841 à 1844, M. Flottel fut alors chargé du portefeuille des finances, qu'il conserva deux ans. En quittant le ministère (1846), il fut mis avec le titre de président suprême à la tête de l'administration de la province de Westphalie. Lorsque les événements de 1848 amenèrent la convocation d'un parlement national à Francfort, les électeurs de la province de Saxe élurent également leurs députés, M. Flottel, qui vota constamment avec l'extrême droite. L'année suivante, il siégea quelque temps à la seconde Chambre de Berlin, puis donna sa démission de député. M. Flottel a été depuis lors administrateur de la province de Prusse et de celle de Brandebourg (1852).

FLOU adj. m. (flou — L'ancienne langue a *fo*, faible, que Diez rapporte au flamand *flaw*. M. Littre pense que *flou* est cet ancien mot composé de *flou* avec une autre nuance, celle de matière légère et fondue). Fonda, vapoureux, léger, effacé et non durement arrêté ou accusé, en bonne et en mauvaise part : *Un tel est flou, comme doivent l'être des objets lointains.*

— s. m. Caractère de ce qui est flou : *Le flou d'une peinture, d'une sculpture, d'une médaille*. *Diogène suit d'une médaille le flou de son coin.* (La Bruy.) *Les braves ont quelque chose de trop précis dans les contours, et les marabouts prêtent à leur toilette un flou qui leur manque.* (Balz.)

— Adverbialement. Dans le genre flou : *C'est petit et trop flou.*

FLOUÉ, ÉE (flou-é) part. passé du v. Flouer : *Je suis floué*.

FLOUER v. a. ou tr. (flou-é — Délaté croit que *flouer* est pour *flouer*, de flou). Pop. Voler en trompant : *Flouer quelqu'un au jeu.*

FLOUERIE s. f. (flou-er-ri — rad. flouer). Pop. Action de flouer, de duper, de voler en trompant : *Le flouer d'un homme, d'un animal par la finesse. Le peuple commence à considérer l'action gouvernementale comme une flouerie.*

FLOUETTE s. f. (flou-ette — forme ancienne du mot *fluette*). Mar. Girosette d'un navire.

FLOUEUR, EUSE s. (flou-our, ou-ze — rad. flouer). Fam. Flou, personne qui vole en trompant; duper : *Il est des floueurs de tout âge, de toute complexion, de tout visage et de tout rang; il y en a même des floueurs non moins vertés.* (Philippin.)

FLOUR (SAINT-) [FANUM SANCTI FLOR], ville de France (Cantal), ch.-l. d'arrond. et de deux cant., à 73 kilom. N.-E. d'Aurillac; pop. aggl., 4,160 hab. — pop. tot., 5,218 hab. L'arrond. comprend 4 cant., 74 comm. et 32 700 hab. Evêché suffragant de Bourges; tribunaux de première instance et de commerce; 2 justices de paix; grand séminaire; collège communal; bibliothèque. Fabrication de colle forte, orseille, petites étoffes, cardes, poteries renommées, fromages. Commerce de grains, cuirs tannés, mules, chevaux et bestiaux.

Saint-Fleur est très-préposément situé sur un plateau qui couronne une énorme masse basalitique, à pentes très-escarpées, et isolé par des vallées profondes, excepté du côté de Murat. Les roches basalitiques qui revêtent les flancs de ce plateau forment, en certains endroits, de belles colonnades. Une route, tracée sur une pente très-roide, et en partie bordée de colonnades de basalte, relie la ville à son faubourg situé au pied du plateau et traversé par la rivière Danzan. Vue de loin, la ville offre un aspect très-agréable, mais, à l'intérieur, les rues sont étroites, tortueuses, mal pavées et bordées de maisons d'humble apparence. Il faut constater cependant que, depuis quelques années, cette ville a fait des efforts pour s'embellir, en élevant de nouveaux édifices et en ouvrant des quaiers neufs. Au milieu du plateau se dressent la cathédrale, monument historique, bâtie de 1375 à 1466, sur les ruines de l'ancien oratoire de saint Flour. Ce saint, l'un des soixante-douze disciples de Jésus-Christ, suivant les chroniqueurs, fut évêque, premier évêque de Loudève, allant prêcher l'Évangile dans l'Avergne, s'arrêta sur la montagne que couronne la ville et qui portait à cette époque le nom de *Mons Inducare*. Le rocher se fendit, dit-on, pour livrer passage au saint prêtre, et c'est, suivant la légende, il a conservé l'empreinte de sa main. Sur la tombe de saint Flour s'éleva d'abord un oratoire, autour duquel se groupèrent les premières maisons de la ville et que remplaça plus tard la cathédrale actuelle. Cet édifice, lourd et massif, est flanqué de deux tours carrées, couronnées d'une

cherché à descendre en armes sur le sol de la période albion. » Depuis Guillaume le Conquérant, combien de fois avons-nous revu belle aventure, sans jamais réussir ! Le duc normand avait réuni, pour son expédition, une flotte de 200 navires, c'est-à-dire, en 1788. Il fit son droit à Kensington, puis embrassa la carrière de la magistrature et remplit successivement les fonctions d'auditeur, d'assesseur et de conseiller de régence à la magistrature pour l'administration. Président de la régence de Mariewerder de 1825 à 1830, de la province de Posen de 1830 à 1841, de la province de Saxe de 1841 à 1844, M. Flottel fut alors chargé du portefeuille des finances, qu'il conserva deux ans. En quittant le ministère (1846), il fut mis avec le titre de président suprême à la tête de l'administration de la province de